



FRAGILE SUISSE

Pour les personnes avec une lésion cérébrale
et leurs proches

Conférence sur les directives anticipées et le mandat pour cause d'inaptitude

Pourquoi rédige-t-on ces documents ? Comment les
conserver ? Quelles sont les conditions exigées ?

Présentation de Me Laure Haldimann, notaire.

Programme :

13h45 Accueil

14h00 Introduction par Sophie Roulin-Correvon,
déléguée et responsable de l'antenne romande

14h15 Les directives anticipées

15h15 Le mandat pour cause d'inaptitude

16h15 Apéritif

17h00 Fin de la rencontre



**Mardi
9 septembre 2025
14h00 à 17h00**

**en présentiel :
Salle Rocher de Naye
Rue du Petit Chêne 38, 1003 Lausanne
en visioconférence :
via Teams**

**Inscription et informations :
Nicole Ruch, ruch@fragile.ch
021 329 02 73**

**[https://www.fragile.ch/fr/inscription-
conference-prevoyance/](https://www.fragile.ch/fr/inscription-conference-prevoyance/)**

Me Laure Haldimann

Notaire
Etude de notaire à Bulle

